

Arrondissement de La Flèche

Commune de VILLAINES SOUS MALICORNE

Procès Verbal de la séance du jeudi 1^{er} septembre 2022

Date de convocation : L'an deux mil vingt-deux, le premier septembre à vingt heures quarante
25 août 2022 cinq, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en
séance ordinaire à la salle des fêtes, 5 rue Bonne Fontaine, sous la
présidence de Monsieur Laurent HUBERT Maire.

Date d'affichage : Étaient présents : Mesdames et Messieurs Laurent HUBERT,
25 août 2022 Daniel GUÉRINET, Christelle PHILIPPE, Joël BIGNON, Jean-
Marie PRECHAI, Gervais COMPAIN, Christelle DOLBEAU,
Laurence COSNARD, Christophe PERDRIX, Virginie CARRÉ,
Christelle LEVILLAIN et Tony BERTRON formant la majorité des
membres en exercice.

Nombre de membres

- en exercice : 15 Absentes excusées : Marie-Jo ROUAULT et Marie-Laure MÉTIVIER.
- présents : 12 Absent : Jean-Marie CHALOIGNE.
- votants : 12 Ordre du jour : -1*- Lotissement des Grandes Forges, planning des
travaux ; -2*- Travaux à la mairie : suivi et avenants éventuels ; -3*- Eglise : poursuite du
chantier ; -4*- Rentrée scolaire ; -5*- Décisions Municipales ; -6*- Comptes rendus :
Commissions et travaux en cours ; -7*- Bilan soirées estivales, bilan du spectacle Festiloir ; -8*-
Informations communautaires ; -9*- Questions diverses.

Secrétaire : En vertu de l'article L.2121-15 du CGCT, le Conseil
Municipal nomme à l'unanimité Christelle PHILIPPE comme secrétaire de séance.

2022-09-01 : LOTISSEMENT DES GRANDES FORGES - PLANNING DES TRAVAUX :

Le Maire annonce aux membres que la réunion de démarrage aura lieu le lundi 12
septembre 2022 à neuf heures pour un lancement des travaux le 19 septembre.
L'entreprise Télélec ne pourra pas être représentée.

La fin des travaux est prévue pour février 2023. L'office départemental Sarthe Habitat
souhaite commencer la construction des dix locatifs en décembre 2022. La commune
bénéficiera donc de 10 locatifs supplémentaires pour la population.

Côté travaux, 600 m³ d'argile à silex devront être évacués sur la commune. Les
demandeurs de terre seront les bienvenus. La "bonne terre" sera conservée sur le site
voire à l'emplacement de l'ancienne station d'épuration.

Une commande a été signée pour ENEDIS afin de créer les branchements électriques. Un
transformateur électrique sera mis en place au carrefour de la rue du Volier et des
Grandes Forges et dimensionné pour les phases à venir du lotissement des Grandes
Forges. L'arrivée du réseau "25 000 volts" est située devant le 02 rue de l'Argance. Cette
rue, menant à Crosnières ou Le Bailleul devra être déviée.

Le Maire consent que de nombreux chantiers sont actuellement en cours pour la
commune et que cela peut causer un désagrément certain.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2022-09-02 : RÉAMÉNAGEMENT ET ISOLATION THERMIQUE DE LA MAIRIE :

1* SUIVI :

Le Maire demande à Joël BIGNON adjoint au Maire de résumer le suivi de cette
rénovation. Il explique aux membres que les travaux de la mairie sont repartis depuis ce
lundi 29 août : Le charpentier-couvreur, le plaquiste et l'électricien avancent
conjointement dans le chantier.

Les archives sont entièrement montées du premier étage vers le deuxième qui était prêt à
les recevoir mardi 30 et mercredi 31 août. Il remercie ainsi que le Maire, tous les élus qui
ont participé à ce déménagement. Le maçon pourra donc, à partir de lundi 5 septembre,

procéder à l'ouverture de la porte du futur bureau du Maire vers l'espace des adjoints au dessus de la salle du conseil municipal. Le menuisier enlèvera l'ancien escalier du deuxième étage et installera le nouveau quatre semaines après.

L'électricien doit effectuer des travaux en plus et moins value, pour l'alimentation du ballon d'eau chaude et du volet roulant de la pièce des archives, changement des interrupteurs et pose d'un interphone sur le palier du premier étage.

Un rétroprojecteur était prévu dans la salle de conseil et dans le bureau des adjoints. L'électricien préconise l'installation d'écrans de télévision.

Le choix des couleurs (présélectionnées) de certains sols, peintures et boiseries se fera ce vendredi 2 septembre à 9h00 en mairie.

Un devis de changement des gouttières et des cache-moineaux de la salle de Conseil Municipal a été sollicité près de l'entreprise GENOT. Il s'élève à 3 321,50 € HT. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de prévoir cet investissement plus tard.

Le transfert temporaire des deux bureaux du rez-de-chaussée vers la salle de conseil municipal pourra se faire début octobre. Une responsable technique de La Poste est venue prévoir les modifications à effectuer. L'enseigne de La Poste pourra mettre à disposition deux meubles guichets à compter du 05 octobre 2022. En échange la commune payera l'alimentation électrique et téléphonique provisoire. L'accueil Mairie-Poste pourrait être fermé quelques jours de cette semaine 40, voire 41.

Quelques décisions urgentes sont souvent prises en réunion de chantier. Aussi, les membres du Conseil Municipal disponibles sont invités à assister chaque lundi matin à 10h30 aux réunions de chantier.

Le Maire insiste pour que les livraisons des matériaux se fassent côté parking du restaurant.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2* AVENANT 1 Lot 8 - ÉLECTRICITÉ : Alimentation du ballon d'eau chaude et du volet roulant de la pièce des archives, changement des interrupteurs (va et vient) et pose d'un interphone sur le palier du premier étage.

Montant initial du marché public :	22 679,01 € HT
Travaux en plus-value HT	+ 2 889,94 € HT
Montant total HT	25 568,95 € HT

Pourcentage d'écart introduit par l'avenant : 12,74 %

Nouveau montant du marché public : 25 568,95 € HT soit 30 682,74 € TTC.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2022-09-03 : ÉGLISE :

1* POURSUITE DU CHANTIER :

Les travaux de couverture du clocher de l'église sont terminés. Le parafoudre a été enlevé en août par l'entreprise de sous-traitance GOUGEON, chargée de l'entretien du système des cloches. Le coq semble en mauvais état. Le roulement est à ressouder.

Il manque quelques cache-moineaux pour empêcher les pigeons d'entrer dans le clocher. Comme l'entreprise titulaire du marché de couverture ne semble pas intéressée pour remédier à ce problème, un devis a été sollicité à l'entreprise d'Éric GENOT. Il s'élève à 3595 € HT. L'architecte conseille le bois teinté au brou de noix. Le démontage de l'échafaudage sera reculé d'une semaine : à compter du 19 septembre pour permettre ces travaux d'obturation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2* AVENANT 1 Lot 1 MAÇONNERIE: Reprise de l'enduit autour de l'horloge du clocher non visible lors de la préparation du marché.

Montant initial du marché public :	7 491,77 € HT
Travaux en plus-value HT	+ 1 439,81 € HT
Montant total HT	8 931,58 € HT

Pourcentage d'écart introduit par l'avenant : 19,22 %

Nouveau montant du marché public : 8 931,58 € HT soit 10 717,90 € TTC.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2022-09-04 : RENTRÉE SCOLAIRE :

Le Maire explique que la rentrée scolaire s'est déroulée ce jeudi 1^{er} septembre 2022 avec seulement quatre classes sur cinq les années précédentes. Trois élèves supplémentaires étaient prévus en juillet et malheureusement, ils doivent repartir.

Il demande à l'adjointe au Maire chargée de la vie scolaire de présenter les points forts de cette rentrée.

Effectifs pour 2022/2023 : 2 TPS, 9 PS, 7 MS, 9 GS, 13 CP, 7 CE1, 18 CE2, 14 CM1 et 15 CM2 : 94 élèves.

Maternelle TPS/PS/MS 18 élèves (Claire BRIEAU aidée par un agent communal) : 18 - GS/CP : 22 élèves (Emmanuelle BOURNEUF aidée par une ATSEM) - CE1/CE2 : 25 élèves (Delphine ENDRES, Directrice - Décharge de direction assurée par Léa BRISSET le vendredi) - CM1/CM2 : 29 élèves (Mélanie TOUBLET).

L'Association des Parents d'Élèves a accueilli les familles avec café et croissants. Ce temps de convivialité a été fort apprécié.

La réglementation sur l'épidémie de Covid fixe un seuil de protocole "socle". Il n'y aura plus de désinfection à la période méridienne. En fonction de la situation sanitaire, le service de cantine pourra être remis en self, mais on observe les choses quelques semaines.

Le Maire annonce aux membres que l'architecte est venu faire le relevé des cotes de deux blocs sanitaires sur trois (maternelles et hall entrée). Un cahier des charges doit être élaboré. Les commissions "Grandir à Villaines" et "Infrastructures bâtiments" devront le préparer avant octobre pour que l'étude soit réalisée en octobre. Le dossier doit être prêt pour début décembre, afin de présenter une demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2022-09-05 : DÉCISIONS MUNICIPALES :

Le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de sa délégation :

N°	Nature	Objet de la Décision
34-2022	Devis 108 Éric GENOT 1457, rue des Éturcies 72200 La Flèche	Fourniture et pose lames de bardages composites Restaurant - Immeuble Commercial : 580 € HT.
35-2022	Déclaration d'Intention d'Aliéner 2022-08 Me POUJADE ANJOU MAINE NOTAIRES 37 rue d'Erve 72300 Sablé-sur-Sarthe	Parcelles ZH 176 et 177 situées Fermette de L'Ormeau, 8 allée de L'Ormeau Ne fait pas valoir le Droit de Préemption Urbain.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2022-09-06 : CHOIX ENTREPRISE NETTOYAGE GROUPE SCOLAIRE ET SALLE DES FÊTES :

Le Maire donne la parole à Christelle PHILIPPE et Laurence COSNARD, chargées respectivement des affaires scolaires et du fonctionnement de la salle des fêtes qui ont consulté quatre entreprises d'entretien pour le nettoyage de la vitrerie de l'école, la cantine, la garderie et la salle des fêtes (Nettoyage Services de Juigné-sur-Sarthe, Pro Impec, Ten Services et Wipe Nettoyage). Les trois entreprises fléchoises ont proposé une offre et le Maire propose de retenir l'offre de Wipe Nettoyage 15 chemin de l'Aubépine 72200 La Flèche pour un montant de 520 HT pour les quatre sites, à chaque passage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2022-09-07 : COMPTES RENDUS DES TRAVAUX EN COURS :

1- COMMISSION CADRE DE VIE : Laurence COSNARD annonce que l'entreprise TRUDELLE de Ligron viendra terrasser le square à compter du 26 septembre, sous réserve que le devis soit retourné signé. Le Maire s'engage à consulter avant, l'entreprise Télélec pour l'alimentation en électricité.

Le maçon villainais Mickaël POTTIER n'est pas encore venu prendre les cotes de dalles en béton.

2- COMMISSION GRANDIR À VILLAINES :

Le dernier chantier argent de poche s'est déroulé les 11, 12 et 13 juillet 2022 de 14 heures à 17 heures avec six jeunes villainais (4 garçons et 2 filles), d'une façon très agréable et sympathique. L'entretien du nouveau terrain-étang Jariais et du chemin des Justices vers la future voie verte a été réalisé. Christelle PHILIPPE, Daniel GUÉRINET, Christelle DOLBEAU, Virginie CARRÉ et Laurent HUBERT ont encadré ce chantier. Il serait opportun de viser le matin pour une prochaine fois en été, car il faisait très chaud. Christelle PHILIPPE remercie sincèrement les personnes qui ont accompagné les jeunes, à l'occasion de ce deuxième chantier municipal.

3- COMMISSION INFRASTRUCTURES VOIRIE :

Les travaux de réfection de la voirie 2022 sont en cours : route de Vaugirault (voie communale n°10) et trottoir du carrefour de la rue du Douau et rue d'Anjou. Ces derniers travaux vont engendrer un léger surcoût. En effet, dix à douze mètres de bordures vont être renouvelés. La coupe des acacias à la Drouerie - Hautinière ne sera pas faite cette année, car il faut détruire les racines de façon définitive.

Au vu du budget restant, quelques réparations supplémentaires pourraient être envisagées route du Buisson (VC 15).

L'entreprise funéraire WALLE sera relancée pour la reprise des concessions dans le cimetière.

Le fossé situé entre la parcelle ZH 194 et les futures maisons de la Courtière parcelles ZH 201 et 202, rue du Prieuré, sera creusé et remis en forme par la commune dans le cadre du réaménagement de cette zone.

Laurence COSNARD a remarqué deux techniciens sur la chaussée devant le 19 rue Principale. Peut-être envisageaient-ils la réfection du trottoir pour empêcher l'écoulement d'eau à l'intérieur de l'habitation lors de fortes pluies ?

4- COMMISSION INFRASTRUCTURES BATIMENTS :

Joël BIGNON invite la commission Travaux de bâtiments à se réunir le lundi 19 septembre 2022 à 9h30 afin d'étudier le devis pour la salle des fêtes d'Éric GENOT, charpentier-couvreur et la future connectique de téléphonie de la mairie.

Mardi 06 septembre une réunion de chantier aura lieu pour l'église. Il semble que les cloches ne fonctionnent pas très bien.

Les urinoirs et toilettes du bloc sanitaire de l'école, entre les classes CE et CM, ont été changés. Les grilles d'évacuation rouillent. L'artisan est invité à les remplacer.

Une nouvelle locataire va emménager à partir de lundi 5 septembre dans le logement communal situé au premier étage du 30 rue Principale. La Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) sera remise à niveau. Il a quelques traces d'humidité sur les encadrements des fenêtres. Un radiateur sera reposé. La locataire s'engage à changer le papier peint pour mettre la décoration à sa convenance. Le matériel sera acheté par la commune.

2022-09-08 : BILAN SOIRÉES ESTIVALES 2022 :

Les cinq soirées estivales ont rassemblé un peu plus de cent personnes, (quelquefois les mêmes) : Randonnée (24), Canoë-Kayak (27) (coût 216 €), Chauve-souris (12), Jeux au stade 2 groupes : pétanque et jeux de société (15), Astronomie (28) (480 €).

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

BILAN FESTILOIR :

L'organisation du FestiLoir estime la présence d'environ trois cents personnes. Il faudrait sans doute faire plus de publicité ; communiquer plus sur le site, sur Panneau-Pocket, notamment pour informer sur la restauration.

2022-09-09 : INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES :

La facture énergétique de la Communauté de Communes du Pays Fléchois (CCPF) pourrait passer de 100 000 € à 500 000 € et celle de la Ville de La Flèche pourrait augmenter de plus d'un millions d'euros. Avec ces informations, la rentrée est plutôt morose.

2022-09-10 : QUESTIONS DIVERSES :

1* LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX sont fixés au jeudi 13 octobre, mercredi 09 novembre et jeudi 1^{er} décembre 2022.

2* DATES À RETENIR :

- Inauguration de la maison de santé de Villaines : jeudi 15 septembre 2022 à 18h00, puis Vin d'honneur à la salle des fêtes. Ce dernier sera pris en charge par moitié par la CCPF. Les commerçants villainais le prépareront.
- Congrès des Maires de la Sarthe : samedi 15 octobre 2022 au Mans.
- Vœux de la commune de Villaines : jeudi 05 janvier 2023.

3* Une ANIMATION COMMERCIALE par GROUPAMA sera organisée le samedi 17 septembre 2022 de 7 h 30 à 12 h 00. Des bons d'achat seront à gagner chez les commerçants de Villaines.

Jean-Marie PRECHAIS, Président de la Caisse Locale RIBOUX-ARGANCE de GROUPAMA rappelle qu'une formation sur "les Gestes qui sauvent", gratuite, sera organisée dans le quatrième trimestre 2022, voire janvier 2023 à Villaines pour tous les intéressés (de plus de 15 ans), assurés ou non chez Groupama. Les pompiers feront trois sessions d'une heure trente. Quarante-cinq à cinquante personnes peuvent s'inscrire dès maintenant.

4* REMERCIEMENTS POUR DÉCÈS : Marie-Laure MÉTIVIER pour son Père et Joël BIGNON pour son Beau-Père.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

5* TOUR DE TABLE : Comme à chaque séance, les élus sont invités à poser des questions ou à soulever des points utiles au Conseil Municipal.

Joël BIGNON demande si le Lave-Vaisselle de la cantine fonctionne de nouveau. Il faisait disjoncter le compteur. A priori oui.

Laurent HUBERT explique que le Centre de Loisirs Sans Hébergement a très bien fonctionné cet été à l'école de Villaines, allant jusqu'à soixante inscrits.

Daniel GUÉRINET annonce que deux artistes installeront et présenteront une exposition en l'église Saint-Germain de Villaines-sous-Malicorne le mercredi 07 septembre 2022 à 18h00. Bernard VITOUR, céramiste, exposera "le cœur de Villaines". Il sera accompagné de Zoïa SKOROPADENKO. Cette présentation restera jusqu'aux Journées du Patrimoine des samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur Le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

La séance est levée à vingt-deux heures et cinquante-sept minutes.

Les membres présents ont signé le présent registre.

Laurent HUBERT

Christelle DOLBEAU

Daniel GUÉRINET

Laurence COSNARD

Christelle PHILIPPE

Christophe PERDRIX

Joël BIGNON

Virginie CARRÉ

Jean-Marie PRECHAIS

Christelle LEVILLAIN

Gervais COMPAIN

Tony BERTRON